

DES AVANTAGES ACQUIS POUR CERTAINS DÉSAVANTAGES ACQUIS POUR TOUS

L'ANTI-DÉMOCRATIE, UN PRIVILÈGE SYNDICAL
UNE MINORITÉ BLOQUE UNE MAJORITÉ
OU LA SYMBOLIQUE DU TOTALITARISME

Pour la préservation de leur régime spécial de retraite,
des cheminots de la SNCF paralysent encore tout un peuple

COMPARATIF	PRIVÉ	SNCF	
Taux de cotisation	10,35 % de l'ensemble des revenus	7,85 % du salaire hors prime (aucune augmentation depuis 15 ans)	
Age moyen de liquidation des droits	61,75 ans	50,2 ans pour les conducteurs	55,1 ans pour les autres
Base de calcul	25 meilleures années (dès 2008)	6 derniers mois	
Revalorisation des pensions	Évolution des prix (depuis 1993)	Évolution des salaires de l'entreprise (20 % de plus que l'inflation de 1990 à 2004)	
Décote par année manquante	10 %	0 %	
Age moyen au décès	80,2 ans	81,8 ans	

Le régime Spécial de Retraite de la SNCF c'est quoi ?

Cotiser moins, moins longtemps pour toucher plus, plus longtemps

Alors que les cotisations des salariés du privé explosent et que ces retraites sont rognées, le régime spécial de retraite de la SNCF, totalement épargné par les réformes, continue de s'améliorer. La SNCF étant incapable de financer une telle gabegie, c'est le Peuple qui assiste cette minorité privilégiée avec plus de 2,6 milliards d'euros (1 % du budget de l'État) ainsi directement financés par nos impôts et 326 millions d'euros sont bel et bien détournés de nos caisses de retraite, déjà déficitaires. Au total, alors que nos retraites sont bien moins élevées, nous finançons aujourd'hui 62 % de leur régime, plus qu'hier et bien moins que demain.

Liberté ? NON - Égalité ? NON ? Fraternité ? NON